

## **COMMUNIQUE :**

### **Réouverture du concours d'accès au Mastère de recherche en Urbanisme ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022**

*L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, relance l'appel à candidatures pour l'accès au Mastère de Recherche en Urbanisme intitulé « Planification Urbaine Durable et Gouvernance au Maghreb ».*

#### **1. Conditions de participation :**

Titulaires d'un diplôme :

- De licence fondamentale en : Urbanisme, Sociologie, Géographie, Economie, Droit.
- (Bac +5) ou équivalent en : Urbanisme et aménagement, Architecture, paysage, ou diplôme équivalent

#### **2. Dossier de Candidature :**

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. une copie de la CIN
2. un rapport de 2 pages, au maximum, présentant les motivations du candidat à poursuivre ses études en urbanisme
3. une copie du baccalauréat ou diplôme équivalent
4. une copie des diplômes universitaires obtenus
5. Une copie des relevés de notes obtenues au cours de la formation universitaire
6. 3 enveloppes affranchies dont **une au tarif recommandé avec accusé de réception**
7. un curriculum vitae
8. 1 photo d'identité

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature en format papier **du lundi 11 octobre 2021 au mardi 19 octobre 2021** à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment  
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage**

- Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération.

#### **3. Procédures du concours :**

- L'évaluation et l'étude des dossiers sont réalisées par une commission spécialisée
- Les étudiants admis seront convoqués ultérieurement pour un entretien d'évaluation avec le jury d'admission.
- Les résultats d'admission définitifs seront publiés sur le site de l'institut.

Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation des résultats.

**NB :** le nombre de places ouvertes pour cette relance est fixé à **vingt (20)**.